

[Nom de l'école]

## Autorisation parentale

Projet pédagogique M@ths en-vie – Année scolaire [année/année]

Comme présenté lors de la réunion de rentrée, nous utiliserons le réseau social Twitter au travers d'un projet pédagogique sur l'utilisation d'un réseau social élève autour de la résolution de problèmes proposé au sein du dispositif *M@ths en-vie* initié par la circonscription de St Gervais/Pays du Mont-Blanc dans l'académie de Grenoble (référence : [http://www.mathsenvie.fr/?page\\_id=485](http://www.mathsenvie.fr/?page_id=485))

Un des mes objectifs à travers l'utilisation de Twitter, au-delà du travail sur des compétences en mathématiques) est de sensibiliser les enfants à un usage raisonné et responsable des réseaux sociaux, en insistant sur ce que l'on peut publier et ce que l'on ne doit pas partager avec les autres. J'insiste sur ce dernier point car il y a des enfants qui ont déjà des comptes sur les réseaux sociaux (Facebook, Snapchat, Instagram...) et qui n'ont pas conscience de la portée de leurs publications.

Je sollicite donc votre autorisation afin de mettre en ligne sur Twitter des productions écrites, des dessins, schémas ou textes de votre enfant.

A noter que ne seront jamais publiées :

- des photos de vos enfants ;
- des données personnelles de vos enfants.

Je vous précise enfin que le compte Twitter en question sera un compte Twitter de classe et que je serai le seul à pouvoir envoyer un tweet. Les enfants pourront en écrire mais ils ne seront autorisés à les envoyer qu'après mon acceptation.

[Nom de l'enseignant], [Niveau de classe]

---

M. Mme (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

Responsable légal de l'enfant (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

Classe [niveau de classe]

Autorise [Nom de l'enseignant] à publier sur Twitter des productions écrites, des dessins, schémas, résumés ou textes de mon enfant.

*Signature du responsable légal*